



# Le travail des commissions municipales

## Voirie

Un **radar pédagogique** a été testé sur la RD 19 du 27 août au 8 octobre 2015 sur une portion en sortie de village où la vitesse maximale autorisée est de 50km/h.

Entre le 27 août et le 3 septembre, le radar fonctionnait sans affichage afin d'évaluer au quotidien la vitesse réelle des véhicules. Durant cette période, 3 597 conducteurs-trices ont été contrôlés, la majorité des vitesses mesurées étant comprise entre 50km/h et 60 km/h.

Seuls 22 véhicules ont circulé à plus de 75 km/h. La vitesse maximale a été franchie par 2 personnes entre 85km/h et 87 km/h, un jour de semaine entre 13h00 et 16h00, ce qui constitue un danger pour les résidents.

Entre le 4 septembre et le 8 octobre, le radar a affiché la vitesse des véhicules. Durant cette période, 14 332 conducteurs-trices ont été contrôlés. La vitesse la plus usitée était comprise entre 50km/h et 60 km/h. 133 personnes ont dépassé les 75 km/h. Vers 9h00 du matin et 14h00, des vitesses dépassant les 80km/h ont été enregistrées, ce qui représente un danger réel pour les piétons.

Ce test a démontré que les personnes sont en règle générale respectueuses de la limitation de vitesse. Cependant les vitesses réellement excessives durant la semaine et en journée démontrent qu'il est nécessaire de **sécuriser encore plus la traversée du village**.

## Urbanisme

### Eclairage public

Le changement de l'ensemble des ampoules va débuter au premier trimestre 2016. La consommation d'énergie sera fortement diminuée. Compte tenu de son coût, cette démarche s'échelonne sur trois années.



Avec l'aide financière du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche, des **horloges astronomiques** vont être installées : elles permettront de mieux réguler les périodes d'éclairage et de programmer une extinction de certains dispositifs entre 1 h et 6 heures du matin.

Cette décision importante marque la volonté de la municipalité de **réduire la facture énergétique et de limiter le gaspillage d'énergie**. Par ailleurs, cette disposition a un impact bénéfique sur nos rythmes biologiques, donc sur notre santé. Enfin, cela évite une pollution lumineuse nocive pour la faune nocturne.

Une réflexion est en cours pour la suppression de quelques points d'éclairage.

Pas d'inquiétude : l'extinction de l'éclairage public est un facteur positif en termes de sécurité contrairement à certaines idées reçues. En effet, lorsque l'éclairage public est éteint, il a pu être constaté que les véhicules circulent moins vite et qu'ils sont impliqués dans moins d'accidents. Par ailleurs, très peu de cambriolages ont lieu la nuit (20 %).

## PLU Intercommunal



L'élaboration d'un document d'urbanisme est l'occasion de favoriser un développement maîtrisé de la construction.

Longtemps élaborés à des échelles communales, les documents d'urbanisme ont conduit parfois à des résultats incohérents : par exemple, création d'une zone d'activités sur une commune contiguë à une zone naturelle protégée sur un autre. Les dernières lois mises en œuvre au niveau national ces dernières années et notamment en 2015 conduisent à favoriser les approches intercommunales.

Au mois d'octobre, la communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans a pris la **compétence urbanisme**. Ce choix politique fort soutenu par la commune de La Souche lui permet ainsi de lancer des réflexions intercommunales en matière d'urbanisme.

Dans ce contexte, le 15 décembre, l'élaboration d'un **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)** a été prescrite. C'est l'occasion de conduire une réflexion à une échelle cohérente.

La démarche d'urbanisme participatif en cours « La Souche demain » conduite sur La Souche avec le CAUE de l'Ardèche permettra à la commune d'apporter sa contribution à cette importante démarche intercommunale.

## Economie et environnement

### Station d'épuration

Après quelques retards administratifs et en comptant sur l'obtention de subventions de l'Agence de l'eau et du Département, les travaux de la station d'épuration devraient débuter en 2016.

Un terrain situé quartier Chareyrade a été acquis pour la réalisation de la station.

Une réunion publique sera organisée pour exposer le projet et le coût de raccordement des habitations.

### Coopération Intercommunale

La Préfecture de l'Ardèche a transmis aux communes une nouvelle carte des communautés de communes. La CDC Ardèche des Sources et Volcans devrait être intégrée à la Communauté d'agglomération d'Aubenas.

Les échanges sur ce sujet difficile sont en cours, plus d'informations au printemps 2016.

### Recensement



Le recensement est un moment important pour mieux connaître la situation socio-économique de la commune (démographie, départ et arrivée d'habitants, activités économiques, etc.)

**Le recensement 2016 aura lieu du 21 janvier au 20 février 2016.**

## Ecole : réforme des rythmes scolaires

Le **Projet Educatif Territorial (PEdT)** ayant été validé par l'inspection académique en juin 2015, la dérogation expérimentée l'année dernière et redemandée pour cette année nous est acquise pour une période de trois ans. Cette dérogation nous permet de grouper les **Temps d'Activités Périscolaires (TAPs)** sur le vendredi après-midi. Les cours restent donc sur les mêmes plages horaires que l'année dernière, c'est à dire de 9h à 12h le matin du lundi au vendredi et de 13h30 à 16h30 le lundi, mardi et jeudi.

Le regroupement des TAPs sur trois heures nous permet une organisation en deux séquences d'une heure et demie pour deux groupes d'âges différents, qui nous paraît plus efficace et judicieux que plusieurs séquences de 40 minutes éparpillées dans la semaine. Il nous permet surtout de proposer aux animateurs extérieurs une offre plus attractive sur trois heures, plutôt que des séquences plus courtes qui nécessiteraient beaucoup plus de temps de déplacement.

Ces deux premiers trimestres, nous avons fait appel à :

- **Laurence Vachaudes**, notre ATSEM, qui déploie ses talents en arts plastiques pour le plus grand plaisir des enfants, petits et grands, leur faisant découvrir l'art du papier-mâché, de la peinture, des pliages et de la mosaïque ;
- **Mobil'Sport**, structure dépendant du Département de l'Ardèche et ayant pour objet d'apporter une pratique et un encadrement sportifs dans les zones rurales du département. Tous les vendredis depuis la rentrée, Bruno Michel, professionnel de l'encadrement sportif, arrive avec la camionnette de Mobil'Sport remplie d'équipement sportif en tous genres, et c'est avec enthousiasme que les enfants découvrent de nouvelles activités (hockey sur gazon, frisbee-golf, sarbacane, orientation, chasse au trésor, etc.).



**Malgré un budget très serré, l'équipe municipale a fait le choix cette année encore de proposer des activités de qualité aux enfants, et toujours gratuites.**

Retrouvez le reportage diffusé le 10 octobre 2015 sur France 3 : <https://www.youtube.com/watch?v=jCfIVOX4b8A&feature=youtu.be>

## Point budget



Malgré de nombreuses difficultés, le budget de fonctionnement de la commune est maîtrisé. Toutefois, les dotations annuelles de l'Etat sont en diminution par rapport à 2013 (source : AMF) : - 3 330 euros en 2014, - 11 540 euros en 2015, - 19 750 euros en 2016 et - 27 117 euros par an à partir de 2017. Or ce sont les excédents du budget de fonctionnement qui permettent à la commune d'engager des investissements.

Cette baisse va ainsi limiter la capacité d'investissement de la commune à moyen terme et conduire à prioriser les projets. Comment trouver de nouvelles ressources pour maintenir le niveau des services au public sur la commune et assurer leur développement ?

Plusieurs pistes peuvent naturellement venir au débat :

- une limitation des dépenses (diminution des TAPS, travaux de voirie, aides aux associations, etc.).
- une augmentation des ressources (activités de gîtes, installation d'activité économique, etc.).
- une augmentation des taxes locales (La Souche est parmi les communes ayant les plus bas taux à l'échelle de la communauté de communes, pas d'augmentation ces dernières années).
- une mutualisation de services avec les communes voisines (ressources humaines, matériel, etc.).

Pour les prochaines années, la solution sera certainement à trouver dans un compromis entre ces différentes pistes, l'objectif du conseil municipal étant de pérenniser le niveau de service actuel.

## Organisation des services communaux

Après près de quatre ans de travail pour la commune, **Sandrine Roux** quitte ses fonctions le 31 janvier 2016. Son engagement pour la commune et la qualité de son accueil des habitants ont été grandement appréciés. Elle est remplacée par **Sandrine Rabouan** qui reprendra les activités du service administratif et s'occupera de l'accueil des locataires des gîtes des Lioures et du gîte d'étape du Clos Marie.

A partir du 01 novembre et pour une période de 09 mois, **Antoine LANDREAU**, étudiant en architecture, effectue un service civique. C'est pour la commune l'occasion de s'appuyer sur des compétences nouvelles pour animer une démarche participative avec l'ensemble des habitants dans le cadre de la réflexion sur la traversée du village.

Pour plus d'efficacité, un travail important a été réalisé pour redéfinir les missions de chaque employé. Des fiches de postes ont été validées, un programme de formations sera progressivement mis en place.

## Plateforme d'accueil et broyage des végétaux

Réalisée par le SIDOMSA (juste à côté de la caserne de pompiers à Fabras), cette plateforme est ouverte depuis le mercredi 2 septembre 2015.

Elle accueille **tous les déchets végétaux** (tontes de pelouse, tailles de haies, branchages, feuilles...) pour y être broyés.

Vous pouvez, si vous le souhaitez, **repartir avec vos broyats** pour pratiquer le paillage de vos espaces verts et massifs de fleurs, ou pour pratiquer le compostage.

Vous pouvez également **apporter tous vos déblais, gravats et inertes** (carrelage, céramique, tuiles, briques, pierres, béton...).

**L'accès est gratuit pour les particuliers** de La Souche.

Ouverture **tous les mercredis et samedis après-midi** de 15 h à 18 h (du 1er avril au 31 octobre) ou de 13h30 à 16h30 (du 1er novembre au 31 mars).

## Zoom sur : le brûlage des déchets verts

### Quand « propreté » rime avec « pauvreté » ?

Pourquoi ce culte du « terrain propre » ? Pourquoi aucune herbe ne doit-elle dépasser ni aucune feuille morte ne doit-elle voler ? D'accord, les centaines, les milliers de feuilles mortes qui jonchent les espaces et s'amassent dans les recoins, poussés par les vents d'automne peuvent paraître « faire désordre » à première vue. Mais surtout, elles contredisent le mythe de la nature maîtrisée, qui apaise et rassure l'être humain.

Et si on changeait de point de vue ? Si ces amas de débris agaçants pouvaient être vus comme des tapis forestiers fertiles ? Si ces feuilles et brousses qui « dégueulassent tout en pourrissant » pouvaient être reconsidérés comme autant d'humus en cours de fabrication qui rendrait au sol ce que les arbres y auront puisé en poussant des feuilles, pour enrichir celui-ci après en avoir tiré sa substance vitale ?

Dans notre désir de tout pouvoir voir (le sol doit être à nu, pas de cachotteries, s'il vous plaît !) et de tout pouvoir maîtriser en « humanisant » la nature pour l'appivoiser, nous avons tendance à oublier les cycles de vie qui la rythment et la régissent : inspiration-expiration, ingestion-digestion-élimination, nourriture-déchet-nourriture, vie-mort-vie.

Les feuilles, les brousses et tout matériel végétal « mort » ne font pas que créer saleté et désordre. Ils créent aussi, en se décomposant, grâce aux milliers de bactéries et de micro-organismes divers, sans compter les êtres vivants divers et variés qui en tirent gîte et couvert, la vie. En fertilisant le sol, en le protégeant des aléas climatiques (gel, froid, chaleur, sécheresse...), en protégeant toute la faune qui s'y niche et qui s'en nourrit, ils préparent la vie nouvelle.

Ainsi lorsqu'on brûle tout cela, non seulement on participe à la pollution atmosphérique, mais on enlève aux arbres et à toute la vie qu'ils abritent, la substance même de leur vie à venir. Pour bien vivre, pour bien croître, ils ont besoin de nourriture, et c'est tout cela qui part en fumée. Et les sols s'appauvrissent.

Bien sûr, des sols « propres » sont nécessaires pour faciliter la récolte des châtaignes, mais alors ne suffirait-il pas de les nettoyer juste avant celle-ci ? Ainsi, laissés en place après la récolte, feuilles et brousses auront, au bout d'un an, été transformés, pour la plus grande partie, en humus et auront fertilisé la terre. Pourquoi se priver d'une telle richesse ? Economisons la nourriture et l'énergie, et nos amis les *torymus sidensis*, lâchés par milliers dans les châtaigniers pour les protéger du cynips. Les *torymus* pondant sur les galles, lorsque celles-ci sont ramassées puis brûlées, leur cycle de vie est coupé, rendant les lâchers vains. Le cynips court toujours et si nous continuons de brûler, il ne fera que continuer de proliférer.

Katia Saint-Péron, 2ème Adjointe au Maire

*Nota : le Comité Interprofessionnel de la Châtaigne d'Ardèche et de nombreux castanéiculteurs recommandent d'arrêter le brûlage afin de favoriser la lutte contre le cynips, tout en préservant la fertilité des sols.*

Par arrêté préfectoral, le **brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit toute l'année en tout lieu du département.**

Cette obligation conduit à déposer les déchets verts en déchetterie, à les broyer ou les composter sur place.

Les activités agricoles et forestières ne relèvent pas des dispositions de cet arrêté. Cependant, le brûlage étant très polluant, il doit être évité au maximum et ne pas être effectué sur des végétaux trop humides.

Les particuliers qui souhaitent obtenir une dérogation doivent justifier auprès de la commune qu'ils ont un usage de type agricole de leur parcelle (présentation d'un justificatif de vente de châtaignes par exemple).

**Un bilan sera effectué en mai 2016 pour évaluer l'impact des dérogations et fixer les conditions d'obtention des dérogations pour 2017.**



## Pourquoi une démarche participative pour la traversée du village ?

L'équipe municipale est convaincue de l'intérêt de la participation des habitants dans tout projet d'aménagement. Pour l'aménagement de la traversée du village, les échanges entre les élus, les techniciens et les habitants permettent de mieux comprendre le fonctionnement de la rue, les usages des habitants et des résidents secondaires, les contraintes techniques, etc. La démarche participative permet ainsi partager des objectifs communs dans l'intérêt général et de construire ensemble un projet qui devrait donner au village un nouveau caractère !



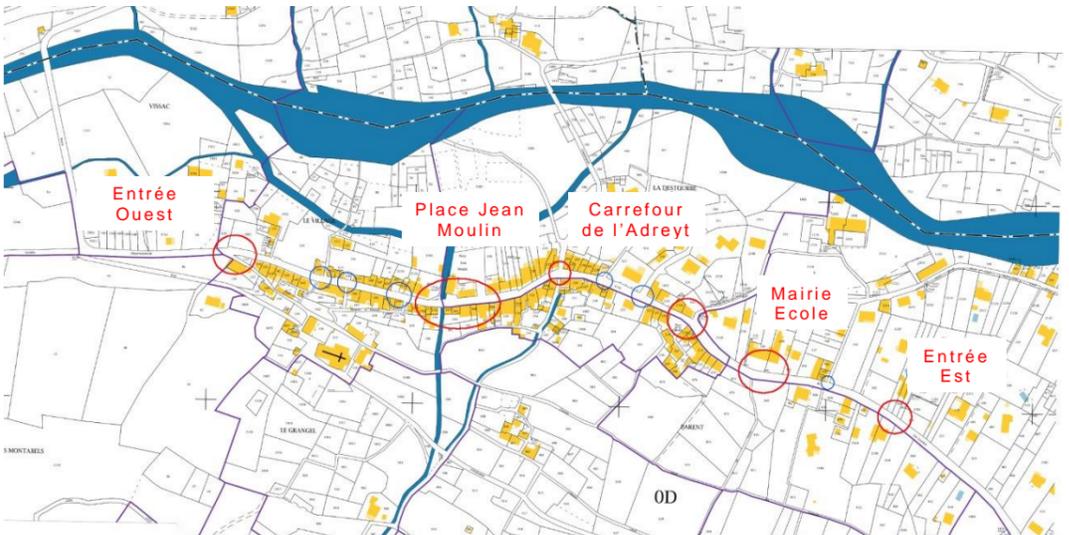
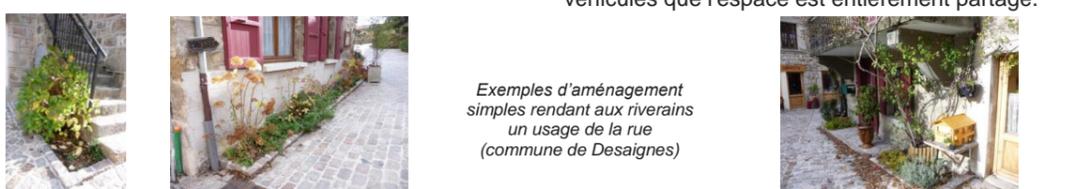
*Rue habitée contre rue circulée*

« La rue est bien plus qu'un espace de circulation. Pourtant cette fonction prend bien souvent le pas sur toutes les autres en premier lieu au détriment des riverains. Ils ont néanmoins, eux aussi, des besoins et des attentes en la matière. »  
(Diagonal, revue des équipes d'urbanisme, juillet 2015)

# La traversée de La Souche :

- Les enjeux**
- redonner vie à la traversée du village : passer de la route à la rue ;
  - sécuriser la traversée pour piétons et cyclistes ;
  - mieux gérer le stationnement ;
  - partager les usages : circulation (grumiers, automobiles, motos, vélos, piétons), appropriations de l'espace par les habitants, végétation nouvelle, espaces d'échanges et de vies ;
  - proposer des aménagements qualitatifs avec un coût maîtrisé.
- Les pistes d'aménagement :**
- marquer l'entrée dans le village (amont et aval) ;
  - implantation de 3-4 chicanes ou autres dispositifs pour marquer les lieux clés ou dangereux ;
  - marquage au sol différencié pour signaler les cheminements piétons qui coupent la route ;
  - continuité des déplacements piétons à assurer avec marquage au sol différencié ;
  - réservation d'emplacements pour plantations vignes/glycines et d'emplacements pour plantations ornementales privatives ;
  - usage de matériaux locaux : pierres de rivière fendues, récupération de pierre taillée de certains trottoirs par exemple, etc ;
  - privilégier un trottoir large d'un côté de la rue plutôt que deux trottoirs fins. S'interdire les trottoirs de moins d'un mètre, impraticables; si espace restant, proposer des plantations à 40 cm de hauteur minimum plutôt que la hauteur d'un trottoir; affirmer que ce n'est pas de la circulation ;
  - dans les zones trop étroites pour implanter une voie de 5m et un trottoir suffisant, privilégier les espaces piétons ponctuels marqués, sans trottoirs, permettant de faire comprendre aux véhicules que l'espace est entièrement partagé.

- 5 objectifs à atteindre ensemble :**
- une sécurité des déplacements à améliorer ;
  - un stationnement à organiser ;
  - des usages routiers à préserver (en lien avec service des routes du Département) : traversée des grumiers, bus, etc. ;
  - une traversée avec des aménagements qualitatifs ;
  - un espace public non exclusivement réservé à la circulation : **une rue vivante et non une route !**
  - un coût global d'aménagement à maîtriser.



**Lieux auxquels il est nécessaire d'être attentif :**  
Cercle rouge, les zones importantes à traiter de manière différenciée.  
Cercle bleu, les points nécessitant une intervention plus légère.

**Les étapes de la démarche participative**

**14 novembre 2015**  
Première traversée du village !  
Echanges avec les habitants : identification des problèmes majeurs, premières envies d'aménagement

**28 novembre 2015**  
Présentation des premières pistes d'aménagement : ça discute ferme !

*Prochaines étapes :*

**Janvier/mars :** le dessin de la traversée du village se précise avec les habitants.

**Avril/mai :** tests de certains aménagements.

# Urbanisme demain : La Souche 2040 !

**Pourquoi parler d'urbanisme ?**

L'avenir de la commune de La Souche passe par une **réflexion partagée sur un projet de développement et d'urbanisme** qui doit notamment prendre en compte différents enjeux :

- l'habitat : comment maintenir et accueillir de nouveaux habitants ? où construire ? comment construire ? comment rénover l'habitat traditionnel ? ;
- l'environnement et les paysages : comment préserver et valoriser la biodiversité et les paysages qui sont une richesse pour la commune ?
- l'économie et les services : comment maintenir et créer de l'activité ? comment préserver et valoriser l'activité agricole ? comment valoriser l'activité touristique ? comment maintenir une école ?
- comment favoriser les économies d'énergie et les énergies renouvelables ?
- comment favoriser les liens dans la population ?

En filigrane, l'une des questions importantes est : **comment rendre la commune de La Souche encore plus attractive ?**



Pour répondre à ces questionnements, le conseil municipal a sollicité l'aide du **Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ardèche (CAUE)** qui a mis à disposition de la commune ses architectes, paysagistes et urbanistes. Ces professionnels ont établi un diagnostic de la commune et doivent proposer aux élus municipaux un scénario de développement.

**Mais contrairement à une étude « classique », la réflexion se fait avec et par les habitants et les élus.** Les habitants apportent leur connaissance de la commune et font part de leurs souhaits/craintes. Les « experts » transmettent leur connaissance et expérience. C'est un vrai partage et enrichissement mutuel !

**L'école de La Souche impliquée !**

Les architectes du CAUE sont intervenus dans l'école à travers des ateliers de construction, dessins, diaporama, etc. Cette intervention a permis de montrer aux élèves les grands enjeux en matière d'architecture et d'urbanisme pour construire demain à La souche.

**Participez à ce projet !**

Et vous, quels sont vos paysages préférés ?

Envoyez vos photos pour le site internet de la commune : [contact@lasouche.fr](http://contact@lasouche.fr)

**Prochains rendez vous !**

**Vendredi 05 février, 18 h 00**  
Echanges sur les scénarii de développement

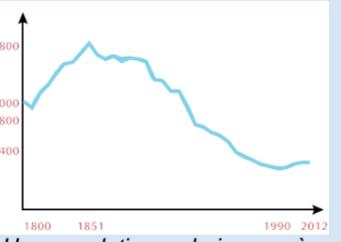
**Vendredi 18 mars, 18 h 00**  
Présentation du scénario final

**Avril / mai**  
Ateliers architecture : où et comment construire à La Souche

**Juin**  
Finalisation du projet, restitution



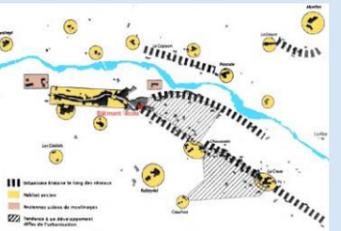
## Éléments de diagnostic



*Une population en baisse après le pic de 1850 (1800 habitants), une reprise depuis 1990 (350 habitants aujourd'hui).*



*40 % des emplois sur Aubenas : La Souche commune dortoir ?*



*En jaune, le village et les hameaux anciens, en hachuré le développement diffus de l'habitat.*



*Logements vacants ou vétustes : un centre village en question.*

**Et demain ?**

# Parole aux associations

## Rando La Souche

Durant l'année 2015, l'association Rando La Souche a organisé 41 randonnées, les dernières ayant permis de parcourir les chemins des communes d'Antraigues sur Volane, Barnas, Vals les Bains, Saint Jean le Centenier...

En 2016, l'association va poursuivre ses activités. Vous souhaitez randonner sur les chemins de nos collines ardéchoises en prenant le temps d'apprécier une grande variété de paysages ?

**Alors, rejoignez l'association RANDO LA SOUCHE qui repart pour une nouvelle saison !**

Dans une ambiance conviviale, une randonnée est proposée chaque lundi sur une demi-journée ainsi qu'une randonnée sur la journée un dimanche par mois. Le planning des randonnées est affiché Place Jean Moulin à La Souche.

Pour tout renseignement : Bernard BLAISE, Président de l'association (tél. : 06 47 88 40 19).



Panorama sur le Tanargue découvert depuis l'espace de restitution de la caverne du Pont d'Arc (visite le 17 octobre 2015)

## Généralités Mouvement - Les Jalines

L'Association des Aînés Ruraux: Généralités Mouvement - Les Jalines - La Souche compte à ce jour 68 adhérents et 14 adhérents de Jaujac (club Les Cévenols).

Depuis trois ans, de nouvelles adhésions font baisser quelque peu la moyenne d'âge du club.

L'Association dépend de: Généralités Mouvement - Les Aînés Ruraux - Fédération de l'Ardèche qui a son siège à Privas.

Elle fonde son éthique sur des valeurs de solidarité et de générosité, de tolérance et de respect, de partage et de dialogue, le tout empreint d'amitié et de fraternité (Charte Nationale Généralités Mouvement Les Aînés Ruraux).

Le club fonctionne de début septembre à la fin juin, les mercredis de 14h00 à 18h00. Actuellement les activités se pratiquent dans la salle culturelle gracieusement prêtée par la municipalité du village que nous tenons à remercier. Le mercredi, les activités sont essentiellement tournées vers les cartes (coinche, belote, tarot), mais la pratique du scrabble, du jeu de dames, jeux d'échec ... est également possible.

Nous avons en projet la mise en place de temps informatique pour familiariser les adhérents à cet outil de communication, et des temps de gymnastique douce pour garder la forme, mais la mise en place de ces activités nécessite du temps, de l'organisation et des personnes qualifiées.

Le club organise tout au long de l'année, l'assemblée générale, le concours de belote, le carnaval en coorganisation avec l'Amicale Laïque, le voyage découverte (une journée), la fête de la Saint Jean et le repas de fin d'année.

Le bilan des activités 2015 semble plutôt positif. Hormis les activités du mercredi après-midi, les adhérents ont pu participer à deux voyages, un à Chanaz en Savoie, l'autre à la caverne du Pont d'Arc au cœur de l'Ardèche.



## Amicale Laïque

L'Amicale Laïque de la Souche est une association qui a pour but de récolter des fonds pour financer les sorties scolaires en tous genres (classes de découverte, sorties culturelles et pédagogiques, rencontres sportives...) ainsi que le transport en car, qui est onéreux et qui est désormais obligatoire. Pour ce faire, l'association organise chaque année des manifestations qui permettent de rassembler les villageois autour d'un moment de partage convivial.

Cette année (scolaire !), les festivités ont commencé par une castagnade « jeux » en novembre.

Prochain rendez-vous le 7 février 2016 pour un loto, où gastronomies locales, artisanat et autres lots seront de mises.

Le 12 mars 2016 le carnaval sera parsemé de surprises ! Le carmentran est déjà en cours de réalisation grâce à une équipe de choc : Génération Mouvement, Laurence Vachaud (notre ATSEM) et les enfants de l'école : de belles rencontres rassemblant les générations durant les temps périscolaires...

Juste un mot pour vous mettre dans l'ambiance : bienvenue au pays des fées, lutins et compagnie !

La Souche serait le berceau des fées ? On replonge dans l'histoire contée le siècle dernier...

Et pour finir l'année scolaire en beauté, la kermesse de l'école aura lieu le 2 juillet 2016 !

Alors venez partager avec nous des moments simples et festifs... pour le plaisir des enfants du village et le vôtre aussi, bien sûr !

## Association ARLEQUIN

15 enfants et 3 adultes participent cette année. Le spectacle aura lieu le 29 mai 2016 à 20 h 30 à la salle culturelle de la Souche (entrée gratuite) Si vous avez envie de nous rejoindre, il est encore temps pour venir partager de bons moments !

Horaires les lundis sauf vacances scolaires :

- enfants jusqu'au CM1 : 17 h - 18 h
- enfants du CM2 à la 4<sup>ème</sup> : 18 h - 19 h
- adultes : 19 h - 20 h, les lundis ou vendredis

## Les Amis du Brouty

Comme les années précédentes, les Amis du Brouty ont installé leur stand de ravitaillement pour le passage de l'Ardéchoise.

Sur le thème du Western, les bénévoles ont accueilli de nombreux cyclistes ravis de déguster les produits régionaux et pâtisseries faits maison ! Très bonne ambiance ! Les bénévoles ont eu le plaisir de passer un bref instant sur la chaîne de télévision D8 dans l'émission « Touche pas à mon poste ».

Lors de la fête des bénévoles, l'association a eu la surprise d'obtenir le « coup de cœur du jury » et un prix de 450 euros très utile pour préparer l'Ardéchoise 2016 : une belle reconnaissance pour les Amis du Brouty !



L'équipe de bénévoles devant le stand



Arrêt sur le stand de Gérard MISTLER, Président de l'Ardéchoise

## Le comité des fêtes

Pour s'occuper du comité des fêtes, il suffit d'un peu de volonté, pas mal de courage, beaucoup de bonne humeur et surtout une bonne entente entre les membres.

Pendant 10 ans, nous avons réussi à réunir tous ces ingrédients et même plus : nous avons impliqué nos familles, nos amis, car, pour tout vous dire, le bureau officiel se composait de trois personnes : Jean-François PELLETIER, Trésorier, Josette DUFFOUR, Secrétaire et Laurent DUFFOUR, Président. Et souvent on voyait Stéphanie PELLETIER, Valérie MACE, Christophe DUPUY, Estelle REYNAUD, Sylvie CEYSSON : toutes ces personnes, nous les avons entraînés pour faire vivre notre village.

Comme toute bonne chose a une fin, nous laissons le flambeau. Merci à tous nos amis qui nous ont aidés généreusement dans toutes nos manifestations, merci aux maires de La Souche qui nous ont épaulés et nous ont fait confiance. Et pour nos successeurs, le comité est avant tout un moyen de réunir les gens pour qu'on puisse s'amuser sans retenue. MERCI à tous !

## Association Culturelle Souchoise (A.C.S.)

Pour bien commencer l'année, le premier bal organisé par l'A.C.S. aura lieu le 27 février 2016.

## ACCA La Souche

L'Association Communale de Chasse Agréée de La Souche compte 85 membres chasseurs, dont Henri VERDIER, Trésorier, Jean-François PELLETIER, Secrétaire, et Laurent DUFFOUR, Président.

Une organisation qui ne laisse pas de place au hasard et une responsabilité qui fait froid dans le dos.

Il n'y a pas grand chose à dire à part que le titre de gestionnaire de faune et de la flore sauvage, ce fût, mais ça n'est plus. Notre paysage se transforme d'année en année, ce qui était près est maintenant broussaille, des milliers de tonnes de châtaignes restent au sol.

Sachez que les chasseurs font leur maximum pour limiter les dégâts occasionnés par ces animaux sauvages que sont les sangliers : en effet, ils ne sont pas à nous, contrairement à ce que l'on peut entendre dans certaines discussions. La difficulté aujourd'hui est de pouvoir identifier le gibier avant de tirer, ce qui n'est pas tâche facile et ce qui permet à nos chères bêtes noires de se sauver. La critique est aujourd'hui facile, mais n'oublions pas que la chasse est un loisir qui nous coûte très cher à nous chasseurs, en permis, chiens, arme, véhicule, assurance etc. Quand j'entends : « vous les chasseurs, vous vous protégez, pourquoi ils ne vont pas dans ton jardin les sangliers ? » Déjà j'en ai pas, et toutes les personnes qui l'ont demandé ont été protégées, alors n'hésitez pas.

Pour finir, cette saison 2015/16, environ 150 sangliers ont été tués sur les terres communales de La Souche et 80 environ sur le domaine de l'ONF. Inutile de faire le détail sur les kilomètres parcourus, le nombre de chiens blessés et de balles tirées pour arriver à ce résultat, je n'y arriverai pas.

Je dirai donc simplement, nous sommes aussi témoins du travail des sangliers, mais ne transformons pas un loisir en corvée. Nous habitons La Souche, petit village ardéchois, avec ses avantages et malheureusement ses inconvénients aussi.

Laurent DUFFOUR, Président de l'ACCA

## CCAS

Le 5 décembre, le CCAS de La Souche a pour la deuxième année consécutive organisé un **repas de fin d'année** pour honorer les plus anciens et les plus jeunes (repas offert aux Souchois de plus de 70 ans et de moins de 12 ans) et pour partager un moment festif et gourmand, toutes générations confondues. Le repas, préparé et servi de façon impeccable par l'équipe du traiteur Philippe Abrinès, a été un succès et s'est déroulé dans une ambiance conviviale et enjouée. Les anciens du village qui n'ont pas pu participer au repas ont reçu en cadeau de fin d'année de la part du CCAS un ballotin de chocolats de la maison Chauvet.



Un autre événement a été organisé par le CCAS en 2015 : le **chœur féminin Les Bouches Rouges**, est venu chanter dans l'église St-Sauveur le 13 juin. Malgré un mauvais temps peu propice au déplacement des foules, une centaine de personnes sont venues du village et de plus loin pour écouter les voix harmonieuses des douze chanteuses au répertoire varié. Au grondement de l'orage qui a éclaté durant le concert a succédé un tonnerre d'applaudissements bien mérités !

## Association La Clémenterie

En 2015, la Clémenterie a encore été vivace !

Près de 60 personnes accueillies au minimum trois semaines en woofing, avec l'envie d'apprendre les gestes de la terre et l'autonomie.

Nous avons aussi accueilli 120 enfants de la colonie de Jaujac durant le mois d'août, dans des moments pédagogiques et ludiques !

Le mois de septembre a vu se dérouler une petite résidence d'artistes qui a permis à tout un chacun de s'essayer à toutes sortes d'arts.

Nos prochains rendez-vous :

**Chantier participatif**: du 18 janvier au 15 février : **coupe de bois annuelle** de l'association.

**Atelier jardin et traction animale** pendant les vacances de pâques du 4 au 29 avril pour jeune public (sur inscription).

## Sport à La Souche

Le 19 juillet, le Tour de France a traversé La Souche : un grand moment partagé par un public très nombreux.



Le stand de fabrication de madeleines a connu un grand succès : merci aux excellents pâtisseries amateurs !



Arrêt sur le stand de Bernard HINAULT, quintuple vainqueur du tour de France.



Samedi 04 juin 2016

### La chaussée des géants

Des parcours de 10 à 53 kms sur les chemins de la Haute-Cévenne.  
[www.lachausseedesgeants.com](http://www.lachausseedesgeants.com)



15 au 18 juin 2016

Participez à l'Ardéchoise à vélo ou sur l'animation des ravitaillements organisés sur La Souche.  
[www.ardechoise.com](http://www.ardechoise.com)

## La châtaigneraie souchoise, ressource à valoriser

### Châtaigneraie : bénéficiez des aides à l'élagage !

Des aides à la rénovation et à l'élagage des châtaigneraies sont proposées par le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche, en collaboration avec la Chambre d'Agriculture, le CRPF (Centre Régional de la Propriété Forestière) et le CICA (Comité Interprofessionnel de la Châtaigne d'Ardèche).

Plus d'informations : tél. : 04 75 36 38 63

Parc des Monts d'Ardèche, Camille Demené



### Cynips et thorymus



Le brûlage des branches et des galles peut détruire le cynips... mais aussi le Thorymus, son unique prédateur connu à ce jour !

Il est indispensable de respecter l'arrêté préfectoral réglementant l'emploi du feu et de limiter au maximum le brûlage dans les châtaigneraies ardéchoises.

[www.cynips-chataigne-ardeche.com](http://www.cynips-chataigne-ardeche.com)

### Une châtaigneraie vivante



Malgré de nombreuses difficultés, la châtaigneraie souchoise se maintient et se développe à nouveau. De nombreuses parcelles ont bénéficié des aides à l'élagage proposées par le Parc naturel.

En 2015, malgré une météo difficile et les dégâts du cynips, David GONTHIER, gérant de la Pourette, a levé une belle quantité de châtaignes (25 tonnes, 1/3 de moins qu'en 2015 toutefois). Pour vous aider à valoriser votre châtaigneraie, David propose la vente de filets à châtaignes.

Les châtaignes souchoises sont transformées et vendues notamment par La Pourette-David Gonthier, La Clémenterie, la ferme du Mas Crespin, la confiserie de La Souche et les Safrans d'Ardèche.



## Infos pratique

### Agence Postale

Ouverture :  
lundi au samedi 09 h 00 à 12 h 00  
(fermée le vendredi)  
Tél. : 04 75 37 00 52

### Vival Epicerie

Ouverture :  
mardi au dimanche de 7 h 30 à 12 h 30  
Tél. : 04 75 88 51 89

### Le Camélia Bar / Restaurant

Ouverture :  
mardi au dimanche  
de 7 h 30 à 14 h 30  
et à partir de 17 h 30 également  
les jeudis, vendredis, samedis et dimanches  
Tél. : 04 75 88 61 98

### Cris pizzas

Tous les vendredis de 18 h 00 à 21 h 00  
Place Jean Moulin  
Tél. : 06 41 40 10 41

### Confiturerie et biscuiterie

Accueil :  
lundi au jeudi  
de 8 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 30  
vendredi  
de 8 h 00 à 12 h 00  
Tél. : 04 75 37 41 17

### Safran des Monts d'Ardèche

Safran et produits dérivés, pâtes  
Producteur et transformateur de châtaignes.  
Production en vente :  
magasin Vival de La Souche  
marché de Jaujac, de Thueyts et  
marché d'Aubenas l'hiver  
Tél. : 04 75 37 93 40

### La Clémenterie Paysann'art

Confitures, sirops, produits à base  
de châtaignes, compotes. Vente  
sur place et sur les marchés  
Tél. : 07 75 37 26 33

### Ferme du Mas Crespin

Céline Charbonnier  
Châtaignes, petits fruits, pommes  
de terre, élevage de brebis et de vaches  
Agriculture biologique  
Vente directe  
Tél. : 04 75 37 92 72

### Fromage de chèvre

Adrien Ledunois  
Fromage de chèvre  
Vente sur le marché de Jaujac  
Tél. : 06 23 79 91 44

### La Pourrette

David Gonthier  
Châtaignes, farine et confitures de  
châtaignes, fruits rouge frais,  
maraîchage  
Vente directe  
Tél. : 04 75 93 37 15

## www.lasouche.fr : c'est votre site !

Le site internet de la commune est ouvert à toutes les actualités.  
N'hésitez pas à faire part de vos idées, vos articles et photos pour contribuer au développement de ce site.

Pour transmettre l'actualité :  
brieucmevel@yahoo.fr



## Hébergements communaux

### Gîtes des Lioures :

Réservations Gîtes de France : tél. : 04 75 64 70 70

### Gîte d'étape Clos Marie :

Réservations mairie, tél. : 04 75 37 90 11

## Etat civil

### Naissances

Nina Rosalie Capucine LIEVRE, née de Antony LIEVRE  
et Montaine VIELFAURE

### Décès

Olivia LAFFONT née BERTRAND, le 01/01/2015  
Guy DROTHIERE, le 06/01/2015  
André BRUNEL, le 06/02/2015  
Pierre BERTRAND, le 26/02/2015  
Simone CHAMBON née PLANCHER, le 10/06/2015  
Marie VEYSSEYRE, le 11/12/2015  
Pauline PRAT-LEYNAUD, le 14/09/2015  
Jean COGNET, le 20/11/2015

## Conseil architectural



Projet de rénovation ou de construction ?  
Bénéficiez des permanences **gratuites** de conseil  
architectural auprès du CAUE.  
Tél. : 04 75 64 36 04

### maisons paysannes de france

Sollicitez les conseils **gratuits** de l'association  
Maisons Paysannes pour valoriser le patrimoine  
rural (rénovation et extension).  
Tél. : 04 75 90 44 21

FONDATION



DU PATRIMOINE

Bénéficiez du label de la Fondation du Patrimoine  
dans votre projet de restauration.  
Tél. : 04 37 50 35 78



Conseils **gratuits** pour les particuliers sur les  
questions techniques et financières sur l'énergie  
dans l'habitat.  
Tél. : 04 75 35 87 34

## L'agenda

### Janvier / février / mars

#### Mercredi 20 janvier

Assemblée générale  
Génération Mouvement Les Jalines

#### Vendredi 22 janvier

Vœux du maire

#### Dimanche 07 février

Loto, Amicale Laïque

#### Samedi 27 février

Bal, Association Culturelle Souchoise

#### Dimanche 06 mars

Belote  
Génération Mouvement

#### Samedi 12 mars

Carnaval Mardi Gras  
Amicale Laïque &  
Génération Mouvement Les Jalines

#### Samedi 19 mars

Assemblée générale  
Amis et enfants de Saint-Louis

#### Dimanche 20 mars

Repas  
Amis et enfants de Saint-Louis

### Avril / mai

#### Dimanche 15 mai

Repas  
Amis de St-Sauveur

#### Mercredi 18 mai

Voyage  
Génération Mouvement Les Jalines

Samedi 28 mai  
Représentation théâtrale  
Association Arlequin

#### Dimanche 29 mai

Marché aux fleurs  
Amicale Laïque

### Bibliothèque

Horaires d'ouverture :  
Mercredi 10 h 30 à 11 h 30  
Vendredi 09 h 00 à 10 h 15 (hors  
vacances scolaires).

### Juin / juillet / août / sept.

#### Samedi 04 juin

Bal,  
Association Culturelle Souchoise

#### Vendredi 17 juin

Passage de l'Ardéchoise dans le village

#### Samedi 18 juin

Fête de la St-Jean  
Génération Mouvement

#### Samedi 02 juillet

Kermesse de l'école  
Amicale Laïque

#### Dimanche 10 juillet

Vente de gâteaux à la sortie de l'église  
St-Sauveur  
Amis de St-Sauveur

#### Dimanche 17 juillet

Vide grenier  
Rando la Souche

#### Dimanche 31 juillet

Repas champêtre,  
Amis et enfants de Saint-Louis

#### Samedi 03 septembre

Bal  
Association Culturelle Souchoise

### Ouverture au public de la Mairie :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 09 h 00 à 12 h 00

Le 1<sup>er</sup> samedi du mois, 10 h 00 / 12 h 00 **sur rendez-vous**

Tél. : 04 75 37 90 11 Courriel : [contact@lasouche.fr](mailto:contact@lasouche.fr)

# Des nouvelles de l'école

## Du côté des petits !

Dans le cadre d'un travail sur la langue française, le groupe classe GS CP a travaillé sur des expressions de notre langue.

Avoir les yeux plus gros que le ventre, monter sur ses grands chevaux...

Sens propre - sens figuré, sens réel - sens imagé. Après avoir cherché les différentes définitions de ces expressions, nous nous sommes attelés à les représenter sous forme de sculptures.

Nous espérons vous montrer le résultat de notre travail sous forme d'une petite exposition fin janvier.



Découvrez les expressions cachées dans ces œuvres !

## Le projet des grands !

La classe des CE1/CM participe à un projet départemental qui a pour objectif de faire découvrir aux élèves l'exposition « Convergences » au Château de Vogüé (elle a eu lieu le 24 septembre 2015) puis de les inciter à créer des productions artistiques en lien. Ces œuvres seront exposées dans les mêmes conditions du 3 au 13 mars 2016 au Château.

Les 3 artistes étudiés sont : Pierre RIBA, sculpteur, Pierre FAVA, peintre, et Marc PESSIN, graveur.



Découverte des œuvres



Après la visite, travaux pratiques !

## Découverte de l'architecture !

La démarche engagée sur l'urbanisme et l'architecture associant les habitants et les élus du conseil municipal se décline aussi à l'école. Les élèves ont ainsi bénéficié d'interventions des architectes du CAUE pour mieux comprendre l'architecture du village.



## Les nouvelles classes en photos !



La classe des petits



La classe des grands



La cantine



Le dortoir des petits



**AGIR pour la BIODIVERSITÉ**  
ARDÈCHE

La LPO Ardèche est une association locale qui fait partie du réseau national des LPO présent sur tout le territoire. Elle œuvre au quotidien pour la protection des espèces, la préservation des espaces et pour l'éducation et la sensibilisation à l'environnement.

Les missions de la LPO Ardèche se concentrent autour de trois pôles d'activités :

### La Connaissance

La vocation première de la LPO est de rassembler les connaissances des naturalistes passionnés de faune. Ces naturalistes collectent annuellement plusieurs milliers d'observations qui alimentent un système de bases de données. Ces données sont recueillies ponctuellement ou dans le cadre de suivis spécifiques. A ce titre, la LPO initie et coordonne des programmes régionaux, mais relaie également à l'échelle de la région des programmes nationaux et internationaux.

### La Protection

C'est à partir de la connaissance accumulée que l'on peut protéger. La LPO est un interlocuteur privilégié des différentes administrations et collectivités, chargées de la protection des espèces et des espaces, mais aussi des représentants du secteur privé soucieux de préserver la biodiversité.

La LPO offre l'opportunité aux particuliers, aux associations et aux collectivités d'inscrire leurs terrains dans le réseau des Refuges LPO, premier réseau français de jardins écologiques en faveur de la biodiversité. Grâce à ce réseau, il est possible d'accueillir la faune et la flore, tout en apprenant à réduire son impact sur l'environnement et jardiner nature.

### L'Éducation à l'environnement

Pour protéger, il faut connaître, mais aussi faire connaître. La mise à disposition et la transmission des connaissances est un souci permanent de notre association. Manifestations grand public, interventions auprès des scolaires, sorties sur le terrain, conférences et publications contribuent à sensibiliser les habitants afin qu'ils développent naturellement des gestes écocitoyens.

# Chouette, revoilà l'effraie !

Dans le cadre des travaux de rénovation de l'école, la municipalité a souhaité faire une place à un hôte particulier, l'effraie des clochers.

Découvrez les trois premières actions mises en place par la commune pour accueillir cette chouette mystérieuse !

### Installation d'un nouveau locataire !

La LPO d'Ardèche située à Largentière s'est fixé l'objectif d'installer en Ardèche 50 nichoirs afin que la chouette effraie autrefois présente dans de nombreux villages puisse y retrouver sa place.

Depuis le lancement de cette opération, environ 35 nichoirs ont été installés. La commune a souhaité participer à cette opération.

Au mois d'octobre, un nichoir a ainsi été installé dans les combles du logement communal situé au-dessus de l'école.



Le nichoir installé.

En bas à droite, exemple d'une nichée ayant colonisé un nichoir installé dans une église.



En levant les yeux, vous pourrez voir le nouveau nichoir dans l'œil-de-bœuf situé dans les combles du bâtiment en cours de rénovation où se trouve l'école.



### Soirée chouette !

Nicolas Duroure, ornithologue de la LPO, a animé le 13 novembre une soirée pour mieux comprendre la vie des chouettes et hiboux dans notre quotidien.

Petits et grands ont ainsi pu poser de nombreuses questions. Les participants se sont ensuite retrouvés en extérieur pour écouter les sons des oiseaux nocturnes qui vivent déjà sur notre territoire. Grâce à la diffusion de cris enregistrés, un "appel à l'effraie" a été fait pour leurrer cet oiseau et espérer une réponse. Peine perdue ce soir là. Mais nul ne doute qu'avec un si beau nichoir, de nombreuses chouettes effraie recoloniseront le village !



### L'ami chouette !

Une présentation a été également effectuée dans les classes de l'école : la chouette a eu un grand succès !

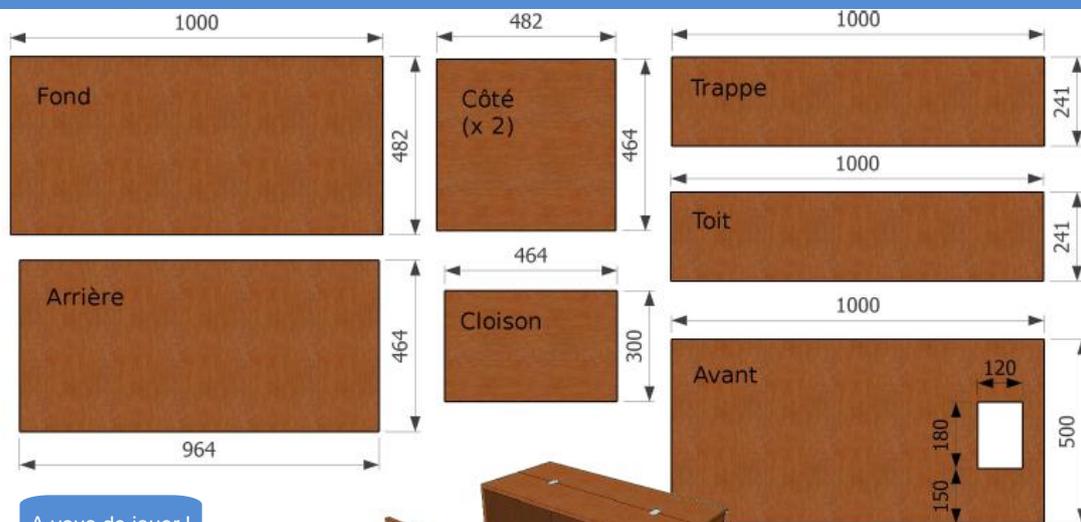


L'Effraie des clochers est un rapace nocturne aussi appelée Chouette effraie ou Dame blanche. De taille moyenne et de couleurs claires et dorées, on ne peut la confondre. Son masque facial blanc a la forme d'un cœur.

Son régime alimentaire est principalement composé de petits rongeurs et de musaraignes, ce qui fait d'elle un véritable auxiliaire de culture pour les agriculteurs. Elle niche souvent dans d'anciens bâtiments comme les clochers d'églises, les vieilles granges... Si la ressource alimentaire est suffisante, et si aucun dérangement n'est causé, elle peut garder son aire de nidification toute sa vie !

Mais les menaces sont nombreuses : la perte d'habitat, le trafic routier, la modification du milieu, la prédation et les empoisonnements par les raticides... font que les populations diminuent.

## Construisez un nichoir à chouette effraie !



A vous de jouer !

Épaisseur du bois : 18mm

<http://nichoirs.net>

Contact LPO Ardèche :  
4 bis rue de la Halle  
07110 LARGENTIERE  
Tél/fax : 04.75.35.55.90  
ardeche@lpo.fr  
[www.faune-ardeche.org](http://www.faune-ardeche.org)